

Comptes rendus des conseils municipaux

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 NOVEMBRE 2014

Logements RPA : vote à l'unanimité de l'annulation de l'acquisition de 6 logements RPA n° 1 à 6 initialement prévus pour créer un centre médical. Ce dernier a pu être réalisé par l'acquisition du Centre Médico-Social situé au cœur du village et prêt à accueillir immédiatement les professionnels de santé.

Balayeuse : acquisition d'une balayeuse pour un montant de 14 980€ H.T. Une subvention va être sollicitée auprès du département à hauteur de 25 %.

Parcours pédagogique : vote à l'unanimité du projet de convention entre l'école et la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre pour le parcours pédagogique de la mare de la briqueterie.

Classe découverte : vote à l'unanimité d'une subvention de 90€ par élève participant à la classe découverte des CM1-CM2 à Ouistreham en 2015.

Indemnité de conseil et de gestion du receveur municipal 2014 : accordée au taux de 100 % par an ainsi que l'indemnité de confection des documents budgétaires.

Cantine scolaire le mercredi midi : vu la faible fréquentation des élèves à la cantine le mercredi midi et des coûts de personnel engendrés, il est décidé la fourniture de repas froids et la surveillance assurée par une seule personne.

Régime indemnitaire des agents communaux : mise à jour des nouveaux grades par rapport aux indemnités allouées. Pour 2014, ces indemnités seront étendues aux agents non titulaires de droit public à temps complet ou non complet. Le versement sera effectué annuellement et des arrêtés individuels seront rédigés.

Maison de Santé : à l'unanimité il est accepté la dénomination « Maison de Santé André Faucon ». Une inauguration officielle et une visite des locaux par les habitants sont prévues au printemps prochain.

Jury illuminations de fin d'année : le jury est composée de Mmes RUETTE, MARTINO, DEVE, M. POUCHET et VARIN. Le jury parcourra les rues du village le 29 décembre en fin d'après-midi.

Commission scolaire : Les activités du Temps Accueil Périscolaire (TAP) sont fréquentées par une cinquantaine d'enfants et se déroulent bien. Quelques points restent à solutionner.

Commission urbanisme : Une étude de faisabilité est en cours par la Direction des Routes afin d'améliorer la sécurité dans le village notamment par des priorités à droite et pose de coussins berlinois.

Infos diverses :

- Entretien individuels du personnel communal en début d'année 2015.
- Projet construction école-cantine : liquidation judiciaire société Adeqvat (maître d'œuvre). Le projet repart à zéro.
- Casés commerciales : Suite à la visite de la zone commerciale à St Arnoult, l'architecte est venu pour étudier les possibilités à Ourville.
- Bouches à incendie : Eau de Normandie a été reçu pour la mise en conformité des bouches à incendie suite aux contrôles des points d'eau par les pompiers. Depuis 2 ans rien n'a été fait.
- Déchets verts au stade. Les déchets seront enlevés par un agriculteur.
- Infos communication : la commission va se réunir pour rédiger le sommaire du journal « Ourville Infos n°3 », travailler sur le projet de site internet ainsi que l'élaboration d'un diaporama pour la cérémonie des vœux;
- Infos fêtes : les manifestations du Téléthon organisées par les différentes associations sont en cours. La commission se réunira prochainement pour travailler sur la Saint Laurent 2015.
- Défibrillateur : Une information au public pour l'usage du défibrillateur est prévue.
- Commission « cimetière » : réception de la procédure de reprise des concessions. Un travail long et fastidieux est envisagé pour 2015.
- Logements RPA : 10 logements sur 14 sont loués.
- Repas du CCAS : le coût du repas par personne s'élève à 36€.
- Bibliothèque : demande de rallonger la permanence du mercredi soir en raison des cours le mercredi matin.
- Travaux à prévoir : Point d'eau supplémentaire en haut du cimetière, traitement fongicide et lasure de la façade sud-ouest de l'école primaire, et façade sud de la maison de santé. Point d'eau chaude et froide à rajouter à l'école primaire dans le local entretien des agents. Nettoyage de la statue. Fuite d'eau sous le trottoir rue de la Poste.
- Illuminations et décorations de Noël : achat de guirlandes pour décorer la façade de la Mairie. Un sapin sera offert à chaque commerçant. Don d'un grand sapin qui sera installé à proximité de l'église.
- Fleurissement : des rosiers buissons seront plantés dans les 3 jardinières de la place.
- Animation commerciale de Noël : une animation aura lieu cette année du 6 décembre au 4 janvier 2015.